|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **COMPTE RENDU DE LA REUNION** | | | |
| **Heure** | 11h15 à 13h00 | | |
| **Lieu et Date** | Salle de réunion du gouvernorat PNUD, le 09 juin 2016 | | |
| **Réunion convoquée par** | FIMBO Ferdinand Maire de la Ville de Bunia et Président CLSP | | |
| **Participants** | KETA Pacifique,Vi-ce Gouverneur, FIMBO Ferdinand, Maire de Bunia ; Gotabo, Secrétaire CLSP ; 3 Délégués société civile, 1 Substitut du Procureur de l’Ituri, 1 Commandant CIAT de référence PNC, Chef de projet PDP PNUD. | | |
| **Non présent(s)** | Empêché: Abdalah PENEMBAKA, Gouverneur ; | | |
| **Secrétariat** | Conseiller Politique gouverneur | | |
| **Points à l’ordre du jour :** | **AGENDA :**   1. Présentation CLSP (contexte juridique, difficultés et leçons apprises) 2. Présentation Projet PDP du PNUD et activités réalisées, 3. Plaidoyer pour appui à la Police de proximité Bunia | | |
| **Discussion  et déroulement** | * **Présentation CLSP** * Le Maire a présenté le Comité Local pour la Sécurité de Proximité, CLSP, Bunia crée par le décret du Premier Ministre N°13/041 du 16 septembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement du CLSP, opérationnel à Bunia depuis 2014 avec l’appui du PNUD ; * Le Secrétariat CLSP a été appuyé pour son fonctionnement par le PNUD ; * Le gouvernement provincial doit créer un Fonds Conseil Local pour la sécurité de proximité dédié au financement des projets des plans locaux de sécurité ; * L’implémentation de la PDP et les structures de concertation et partenariat a favorisé un réel rapprochement avec la population. L’implication de l’autorité est requise afin que la PDP poursuivre son implémentation sans étouffement de la part du Commissariat Urbain Bunia qui a tendance à inhiber l’approche qui a fait ses preuves à Bunia. Cette situation est de nature à saper les résultats du rapprochement entre l’autorité, la Police et la population. (Occupation de certains locaux de la PDP, aucun appui logistique matériel pour les interventions souvent confiée à la PDP). * Le Maire a noté également les difficultés de la PDP du fait de ne bénéficier d’aucun appui de la Police Nationale de l’Ituri.   Le Vice- Gouverneur a posé la question de savoir si ce déficit ne serait pas dû au fait de la dotation de la PDP par le PNUD, faisant croire que cette structure serait plus soutenue que le Commissariat urbain. Le PNUD a précisé que l’appui à la PDP ne porte pas sur le social des policiers lequel relève de l’autorité gouvernementale. Cet appui respecte les clauses contenues dans le PRODOC et le CPAP dont l’indicateur est le nombre des territoires dans les provinces cibles couverts par des unités de la police nationale fonctionnant selon les normes.   * **Présentation projet PDP PNUD et réalisations :** * Le chef de projet a présenté le projet débuté en mars 2012 et dont la clôture est envisagée en décembre 2016 ; * Formation de 279 policiers à Kapalata et déployé à Bunia ; * Construction de 5 bâtiments (1 CIAT de référence, 4 SCIATS) totalement équipés et opérationnels ; * Extension à deux nouveaux quartiers Simbilyabo et Hoho dont le taux d’exécution des travaux ont atteint 67% avec équipements et fournitures déjà disponibles à Bunia ; * Appui à l’installation du CLSP, fora des quartiers, Secrétariat CLSP et sensibilisation et développement du Plan local de sécurité CLSP et CIAT de référence ; * Plusieurs missions de suivi et évaluation des structures telles que IG, CRP et CSRP à Bunia… * Formation prochaine de 40 éléments police de proximité à Bunia pendant 5 mois (Ecole de formation de la Police à Bunia) * **Plaidoyer d’appui à la PDP Bunia** * Le Commandant CIAT de référence PDP a noté la valeur ajoutée du rapprochement de la police avec la police et aussi de l’appui ponctuel du CLSP à son fonctionnement ; * Il a souligné ne bénéficier d’aucun frais de fonctionnement de la PNC depuis 2014, ce qui handicape gravement les interventions et la mise en œuvre effective des principes de la réforme. Il a émis le vœu de voir l’autorité s’impliquer pour la situation sociale des éléments ainsi que la difficulté de l’effectif réduit à 150 éléments au lieu de 279 comme à l’initial. * Le vice-Gouverneur a sur le champ voulu savoir à quel niveau se bloquerait les frais de fonctionnement pour la PDP. Il a contacté l’ancien responsable du CRP PNC, le Général Joe KAMANGA à ce sujet lequel a promis d’orienter l’autorité sur cette question. Le Chef de projet PDP PNUD sur cette question a partagé à l’assistance le fait que le CRP à Kinshasa et d’autres responsables du Commissariat Général ont toujours soutenu que les frais de fonctionnement sont régulièrement libérés pour tous les services de la Police. * Le vice-Gouverneur a estimé que cette séance de travail devrait s’étendre aux responsables du commissariat Provincial dont notamment, le Commissaire Provincial de la PNC en congé. | | |
| **ACTIONS A PRENDRE** | | **RESPONSABLE** | **ECHEANCE** |
| 1. Convoquer incessamment une autre séance de travail sans délai avant la fin de semaine 2. Faire le plaidoyer à qui de droit sur la situation sociale des éléments PDP et sur le renforcement en effectif | | Gouvernorat  Gouvernorat et PNUD (pour l’effectivité de la formation envisagée de 40 nouveaux éléments) | Avant fin de semaine  Immédiat |